

Cadre d'évaluation des apprentissages

**Intégration
linguistique,
scolaire et
sociale**

**Enseignement
secondaire**

Ce document est accessible dans Internet à l'adresse suivante :
[<http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/de/>].

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2010
ISBN 978-2-550-60255-2 (PDF)
Dépôt Légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010
Dépôt Légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2010

Les établissements d'enseignement sont autorisés à reproduire
ce document, en totalité ou en partie. S'il est reproduit pour être vendu,
le prix ne devra pas excéder le coût de reproduction.



Cadre d'évaluation des apprentissages

INTRODUCTION

À la suite des nouvelles orientations en évaluation, qui ont été annoncées dans *L'école, j'y tiens!*, et de la publication des documents sur la progression des apprentissages, le régime pédagogique a été modifié et prévoit que l'évaluation s'appuie sur le *Cadre d'évaluation des apprentissages* afférent à chaque programme. Ce document fournit les balises nécessaires à l'évaluation des apprentissages prévus au Programme de formation de l'école québécoise et contribue à en assurer la validité.

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation présentés dans le Cadre d'évaluation découlent de ceux du Programme de formation. Ils tiennent compte des précisions apportées dans les documents sur la progression des apprentissages quant aux connaissances que les élèves doivent acquérir et mobiliser. La présentation des critères est structurée de façon à simplifier l'évaluation en permettant notamment de réduire le nombre de résultats à consigner et à communiquer dans les bulletins.

Évaluation des connaissances

Le Cadre d'évaluation balise la manière dont les connaissances doivent être prises en compte dans l'évaluation. Ainsi que le précise le texte d'introduction des documents sur la progression des apprentissages, l'évaluation doit « porter à la fois sur les connaissances de l'élève et sur la capacité qu'il a de les utiliser efficacement dans des contextes qui font appel à ses compétences ».

Intégration linguistique, scolaire et sociale

Enseignement secondaire

Constitution des résultats

En intégration linguistique, scolaire et sociale, les résultats pour chacune des compétences, libellées en termes usuels, sont communiqués à l'intérieur des bulletins. Il n'y a pas de résultat disciplinaire en intégration linguistique, scolaire et sociale.

Compétences	Libellé du bulletin
<i>Communiquer oralement en français dans des situations variées</i> <i>S'intégrer au milieu scolaire et à la société québécoise</i>	Communiquer oralement en français
<i>Lire des textes variés en français</i> <i>S'intégrer au milieu scolaire et à la société québécoise</i>	Lire
<i>Écrire des textes variés en français</i> <i>S'intégrer au milieu scolaire et à la société québécoise</i>	Écrire

Il est à noter qu'aucun résultat pour la compétence *S'intégrer au milieu scolaire et à la société québécoise* n'est communiqué à l'intérieur des bulletins. Le contenu de formation relatif à cette compétence est explicité dans la *Progression des apprentissages* et l'évaluation des divers éléments qui le composent se fait par l'entremise des trois compétences langagières du programme.

Critères d'évaluation et explicitation

Les critères d'évaluation sont présentés à l'intérieur des tableaux figurant aux pages suivantes. Ils sont accompagnés d'une explicitation visant à guider les enseignants dans le choix ou l'élaboration des outils d'évaluation. Les critères ou les éléments d'explicitation marqués d'un astérisque (*) doivent faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doivent pas être considérés dans les résultats.

Évaluation des apprentissages

La Loi sur l'instruction publique donne à l'enseignant la responsabilité du choix des « instruments d'évaluation des élèves qui lui sont confiés afin de mesurer et d'évaluer constamment et périodiquement les besoins et l'atteinte des objectifs par rapport à chacun des élèves qui lui sont confiés en se basant sur les progrès réalisés » (article 19). Il appartient donc à l'enseignant de faire appel à une diversité de moyens pour évaluer les apprentissages des élèves, qu'il s'agisse par exemple d'un contrôle sur l'acquisition de connaissances ou d'une grille d'évaluation portant sur la mobilisation de celles-ci dans le contexte de la réalisation d'une tâche.

TABLEAU I

Communiquer oralement en français dans des situations variées

Évaluation des apprentissages

(Voir le Programme de formation et la progression des apprentissages)

- Vérifier l'acquisition des connaissances
- Évaluer la mobilisation des connaissances

Critères d'évaluation et explicitation

Compréhension adéquate du message	• Réaction verbale ou non verbale • Reformulation des propos entendus • Explication de l'interprétation du message • Identification de repères culturels et d'aspects liés à la connaissance de la société québécoise
Adaptation à la situation de communication	• Prise en compte des éléments de la situation : – sujet traité – intention de communication – destinataire – contexte
Utilisation adéquate des connaissances linguistiques et sociolinguistiques	• Prononciation • Rythme et intonation • Syntaxe • Vocabulaire • Conventions sociales de la communication*
Gestion efficace de l'interaction*	• Recours à des stratégies de communication

* Ce critère ou cet élément d'explicitation doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

TABEAU 2

Lire des textes variés en français

Évaluation des apprentissages

(Voir le Programme de formation et la progression des apprentissages)

- Vérifier l'acquisition des connaissances
- Évaluer la mobilisation des connaissances

Critères d'évaluation et explicitation

Compréhension adéquate des éléments significatifs du texte	• Contenu du texte : – informations explicites et implicites – repères culturels et aspects liés à la connaissance de la société québécoise – vocabulaire • Structure du texte : – principales marques d'organisation du texte
Efficacité de la démarche de compréhension de l'écrit*	• Recours à des stratégies de compréhension

** Ce critère doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.*

TABEAU 3

Écrire des textes variés en français

Évaluation des apprentissages

(Voir le Programme de formation et la progression des apprentissages)

- Vérifier l'acquisition des connaissances
- Évaluer la mobilisation des connaissances

Critères d'évaluation et explicitation

Adaptation à la situation d'écriture	• Prise en compte des éléments de la situation : – sujet traité – intention de communication – destinataire – contexte • Séquences textuelles appropriées au type de texte à produire
Cohérence du texte	• Reprise de l'information • Progression de l'information • Non-contradiction • Relation à la réalité
Utilisation adéquate des connaissances linguistiques	• Syntaxe • Orthographe d'usage • Orthographe grammaticale • Ponctuation • Vocabulaire
Efficacité de la démarche de production de l'écrit*	• Recours à des stratégies de production

* Ce critère doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

